



UN 2^E DON POSSIBLE POUR LES ARTISTES ET TRAVAILLEURS DU MILIEU DES ARTS DE LA SCÈNE

Montréal, le 30 avril 2021 — Afin de répondre à la demande, la Fondation des artistes est heureuse d'annoncer que les artistes et travailleurs du milieu des arts de la scène qui ont bénéficié d'un premier don de 2 000 \$ à l'automne dernier peuvent dorénavant déposer une demande pour obtenir un second don de 2 000 \$.

Rappelons que, pour 2021, ce fonds a été bonifié de 3 M\$ par le gouvernement du Québec et a pour but d'offrir une compensation financière aux artistes et travailleurs culturels qui ont vu leurs revenus diminuer en raison de la pandémie.

« Sachant qu'encore trop de théâtres, salles de spectacle et lieux de diffusion opèrent à activités réduites, les artistes et les travailleurs des arts vivants ont à nouveau besoin d'un coup de pouce financier pour payer leurs besoins de première nécessité. C'est pourquoi nous avons décidé de répondre aux demandes de ceux et celles qui attendent patiemment l'autorisation de retourner sur scène pour se produire devant public » soutient Michel Laperrière, président de la Fondation des artistes.

Les artistes et travailleurs du milieu des arts de la scène admissibles sont invités à visiter le site fondationdesartistes.ca pour connaître la procédure.

À propos de la Fondation des artistes

La Fondation des artistes, avec l'aide de ses partenaires affiliés, procure une aide financière ponctuelle aux artistes d'ici qui traversent une période précaire. Elle soutient tous les artistes et les artisans professionnels, peu importe leur âge et leur secteur: arts de la scène, télévision, cinéma, arts visuels, musique, etc. L'aide offerte par la Fondation prend la forme de dons. Ces allocations permettent de répondre aux besoins essentiels des artistes comme le logement, l'épicerie, les soins de santé, etc.

Pour plus d'informations:

Fondation des artistes

Patsy Joncas

pjoncas@fondationdesartistes.ca

514 288 7150 poste 1332

fondationdesartistes.ca